

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2022

Référence
28_2022

Objet de la délibération
Feux d'artifice 13 juillet

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	12

Date de la convocation
22/03/2022

Date d'affichage
22/03/2022

Vote
MAJORITE
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2022 et le 4 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excusé(s) ayant donné procuration : M. RABIN Patrice à M. LEHEUTRE Bruno

Absent(s) : MM : LEBLANC Eric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. LEHEUTRE Bruno

Objet de la délibération : **Feux d'artifice 13 juillet**

Le maire présente le devis de la Société EUROBENGALE pour le feu d'artifice d 13 juillet pour un montant de 2515€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis et autorise le Maire à le signer.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 04/04/2022

Et

Publication ou notification du :
22/03/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/04/2022
Le Maire
François DENEUX

